

Il n'y a pas d'école inclusive sans AESH :

pour l'avenir du métier, syndiquez vous

SUD éducation est un syndicat combatif : des CUI-AVS aux AVS-AESH en CDD puis en CDI, SUD éducation s'est battu pour la reconnaissance du métier. SUD éducation est moteur dans la mobilisation des AESH entamée en 2021 pour un statut de fonctionnaire d'Éducateur·trice scolaire spécialisé·e.

SUD éducation, un syndicat présent au quotidien à vos côtés pour faire respecter vos droits, contre les Pial !

SUD éducation, un syndicat qui vous informe sur vos droits en organisant des formations ouvertes et en diffusant des guides sur vos droits.

SUD éducation, un syndicat efficace qui a lancé une campagne juridique en cours pour gagner la prime REP/REP+


SUD éducation, un syndicat qui lutte contre les discriminations et pour la justice


Un syndicat solidaire : à SUD éducation, on retrouve des AESH, des enseignant·es, des CPE, des AED, des agent·es qui luttent tou·tes ensemble pour le service public d'éducation.


Un syndicat autogestionnaire : à SUD éducation, il n'y a pas de petit·es chef·fes, ce sont les AESH qui décident ensemble de manière collective et démocratique. SUD éducation s'oppose à l'évaluation des AESH par les enseignant·es.

éducation
Sud
Union
syndicale
Solidaires

Un syndicat, c'est quoi?

 Un syndicat est un collectif de travailleuses et de travailleurs qui se réunissent ensemble pour défendre leurs droits et en gagner de nouveaux. Le syndicalisme est un moteur pour la démocratie.

 Se syndiquer te permet d'être mieux informé·e sur tes droits et d'apporter ton soutien au syndicat. Les adhésions permettent à SUD éducation d'exister, c'est-à-dire de créer et de diffuser du matériel syndical d'informations sur les droits, de tenir des permanences pour accompagner et défendre les collègues, de mener des luttes pour gagner de nouveaux droits et transformer l'école et la société.

 À SUD éducation, il n'y a pas de salarié·es ou de syndicalistes professionnels. Quand tu nous contactes, ce sont des collègues syndicalistes qui travaillent eux et elles-mêmes dans des écoles ou des établissements scolaires qui te répondront.

Nos revendications

- la titularisation sans condition de concours, d'ancienneté ni de nationalité de tou·tes les AESH dans un corps de fonctionnaire par la création d'un métier d'éducateur·trice scolaire spécialisé·e ;

- l'augmentation des salaires avec une grille de progression salariale à l'ancienneté, un salaire minimum à 2200 euros bruts (soit environ 1870 euros nets, primes et indemnités comprises) ;

- l'accès à la prime REP/REP+ au même titre que les autres personnels ;

- la reconnaissance d'un temps plein pour 24 heures d'accompagnement auxquelles s'ajoutent les heures connexes pour le travail de préparation, de suivi et de concertation ;

- l'abandon des PIAL et de la logique de mutualisation ;

- une véritable formation initiale et continue, sur temps de service ;

- la création de brigades de remplacement pour assurer le remplacement des collègues absent·es ;

- un droit à la mobilité, interacadémique et intra-académique.

Pour adhérer à SUD éducation :

www.sudeducation.org/agir/adherer/

